

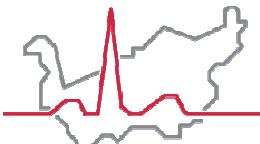
Accueil et prise en charge aux urgences

INFORMATIONS
AUX PATIENTS ET AUX ACCOMPAGNANTS



Le service des urgences de l'Hôpital de Sion vous accueille 24h/24 et 7j/7.

Chaque année, plus de 25'000 patients, dont 3'500 enfants y sont soignés.



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

VOTRE ARRIVÉE, VOTRE ADMISSION

Quel que soit votre mode d'arrivée, en voiture privée, en ambulance ou en hélicoptère, vous êtes accueilli par une infirmière spécialisée qui procède à une évaluation de votre état de santé. En cas de doute, cette dernière peut prendre avis auprès du médecin cadre de garde.

Un degré de gravité vous est attribué, selon une échelle standardisée : nous appelons cela **LE TRIAGE**.

Le triage donne un temps limite pour l'installation du patient en zone de soins.

Après le triage, nos secrétaires s'occupent de votre admission administrative.

DEGRÈS D'URGENCES



VOTRE ATTENTE

L'urgence est par définition non planifiable.

Il est possible que votre temps d'attente se prolonge malgré nos efforts.

Les patients avec des pathologies ou des traumatismes sévères consomment énormément de ressources et de temps. Il n'est pas rare que 2 à 3 médecins et autant d'infirmier(ère)s s'occupent d'un seul patient.

VOTRE PRISE EN CHARGE EN ZONE DE SOINS

Une fois installé en zone de soins, vous êtes pris en charge par un infirmier et un médecin, sous la responsabilité et la supervision du médecin cadre de garde.

L'attente est parfois plus longue en zone de soins qu'en zone d'attente.

Les examens complémentaires, nécessaires pour poser un diagnostic (laboratoire, radiologie, avis de spécialiste...) peuvent, dans certains cas, prendre quelques heures.

Il est possible que vous soyiez transféré dans notre unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD), dans l'attente de l'obtention des résultats complets.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous demander où en est le processus de diagnostic.

FAMILLE ET ACCOMPAGNANTS

Dans la mesure du possible, nous nous efforçons d'associer la famille et les accompagnants (avec votre accord) à votre prise en charge. Ils peuvent rester à vos côtés quand la situation le permet.

Il est clair que, durant l'examen clinique, nous demandons à ces personnes de bien vouloir patienter en salle d'attente.

Par principe, nous ne donnons pas d'informations, sans votre accord, ni directement, ni par téléphone.

HOSPITALISATION

En cas d'hospitalisation, une demande de chambre est faite à l'UGF (unité de gestion des flux des patients). L'hospitalisation se fait sur l'un des sites de l'Hôpital du Valais en fonction des informations données par le médecin urgentiste et de la disponibilité des lits dans les différents sites.

Le médecin urgentiste ne gère pas directement l'orientation du patient.

En cas de transfert, dans la mesure des ressources disponibles, vos préférences et souhaits seront bien sûr pris en compte.

RETOUR À DOMICILE

En cas de retour domicile, si nécessaire, une ordonnance et/ou un certificat médical vous seront remis. Dans la mesure du possible, nous fournissons les médicaments pour la nuit.

Un rapport de consultation sera adressé à votre médecin traitant dans les 24 à 48 heures.

Si vous n'avez pas de médecin traitant, vous pouvez demander au médecin la remise immédiate du rapport de consultation, pour autant que la charge de travail le permette. En cas d'impossibilité, ce rapport vous sera envoyé plus tard par notre secrétariat.

PARKING

Si vous êtes stationné sur une place de dépose (max. 10 min.) située devant l'entrée des urgences, nous vous remercions de déplacer votre véhicule vers les zones de parking 3 et 10. Le stationnement est payant.

Plus d'information sur www.hopitalvs.ch/parking-sion.

CONTACTS

Numéros de téléphone utiles

Urgences vitales, ambulances	144	
Garde médicale en Valais (taxe de base fr. 0.50/appel + fr. 2.00/min.)	0900 144 033	
Empoisonnements	145	
Urgences pédiatriques	+41 (0)27 603 41 41	
Urgences psychiatriques	Valais romand Haut-Valais	0800 012 210 +41 (0)27 604 33 33
Pharmacie de garde en Valais Urgences dentaires en Valais (taxe de base fr. 0.50/appel+ fr. 1.00/min.)	0900 558 143	

Hôpital du Valais

Hôpital de Sion

Service des urgences, étage B

Av. du Grand-Champsec 80

1951 Sion

Hôpital de Sion

N° principal :

T +41 (0)27 603 40 00

F +41 (0)27 603 40 01

Plus d'information sur www.hopitalvs.ch/urgences